Municipalité
Paroisse de Senneterre

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Réouverture des séances du conseil municipal

Senneterre, le 16 février 2022 - Conformément aux recommandations formulées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Municipalité Paroisse de Senneterre reprend la tenue des séances du conseil avec la présence du public, dès la prochaine séance qui aura lieu le 7 mars à 20h, et ce, en respectant les mesures sanitaires.

L'ordre du jour est toujours disponible sur notre site web : www.paroissesenneterre.qc.ca

Poser votre question

Les citoyennes et citoyens peuvent toujours poser leurs questions par courriel en prévision de la période de questions lors de la séance. Les questions seront répondues aussi par courriel.

Adresse courriel : mhebert@paroissesenneterre.qc.ca

-30-

Source: Mélanie Hébert
Directrice générale et greffière-trésorière
100, rue du Portage, Senneterre (Qc) J0Y 2M0
Tél. : 819 737-2842, poste 203
mhebert@paroissesenneterre.qc.ca